



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-072 / 7-5-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 24 juin 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. MOTTE, B. SEVEN.

La secrétaire de séance désignée est G. DA COSTA.

OBJET : FINANCES : Education - Subventions pour des projets d'action éducative (PAE) pour des écoles publiques

Rapporteur : Nadine FAYOLLE

EXPOSE : Les projets éducatifs et pédagogiques (sorties, classes vertes, classes de mer, classes transplantées) sont déposés entre septembre et février et financés dans la limite de 40 euros par élève de maternelle et 50 euros par élève d'élémentaire.

Cette année une enveloppe de 49 720.00 euros est prévue pour l'ensemble de ces projets. 40 487 euros ont été répartis pour les projets déposés au mois de novembre.

A ce jour il reste à répartir, 9 233 euros.

Il est proposé de verser un complément de financement à l'école Pierre et Marie Curie pour leur projet pédagogique : « à la découverte des poneys » aux Ecuries de Crossey.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission Education Enfance Jeunesse du 21 juin 2021,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De verser la subvention suivante :
 - 330 € à l'école Pierre et Marie Curie.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (35 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour le Maire empêché,
Le Maire adjoint aux finances, à l'Administration générale et aux économies

RDIN


Voiron, ville porte de Charbonne

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations

Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT